

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Salles de classe : le gouvernement fait le point avec les entreprises

Guy-Romuald MABICKA
Libreville/Gabon

Le 9 novembre prochain est la date fixée par le ministre en charge de l'Éducation nationale, pour le retour des élèves dans les salles de cours pour le compte de l'année scolaire 2020-2021. Soit deux semaines après la rentrée administrative arrêtée, quant à elle, au 26 octobre. Dans cette perspective, les structures d'accueil demeurent une préoccupation pour le gouvernement, car le pays en a plus que jamais besoin aujourd'hui. Or, en 2017, le chef de l'État Ali Bongo Ondimba avait annoncé des projets dits prioritaires. Parmi ceux-ci, l'on dénombre la réfection des établissements scolaires sur toute l'étendue du territoire. Des appels d'offres avaient été lancés à cet effet, et des marchés attribués aux petites et moyennes

entreprises (PME) nationales. Trois ans après, si quelques travaux ont été achevés, il reste qu'un nombre important de chantiers sont à l'arrêt.

Il faudrait pourtant bien les relancer. D'où la réunion de mise au point, hier, des sociétés adjudicataires autour du gouvernement représenté par les ministres Patrick Mouguiama Daouda (Éducation nationale), Léon Armel Bounda Balonzi (Infrastructures) et Nicole Janine Lydie Roboty (déléguée à l'Économie).

Cette réunion de conciliation a permis de cerner tous les contours du dossier, non pas pour dégager les responsabilités des uns et des autres. Parce que, a-t-on appris, les fautes sont partagées, depuis l'attribution des marchés jusqu'à la réalisation des travaux par certaines entreprises sur le terrain.

Il est beaucoup plus question,



Les membres du gouvernement lors de la rencontre avec les responsables des PME

au regard du besoin urgent en salles de classe, de s'accorder sur un mode opératoire en vue de la reprise et de l'achèvement des travaux. Les membres du gouvernement ont, à cet effet, appelé les PME à la responsabilité sociétale, de manière à ce que celles qui ont perçu les fonds publics pour ces chantiers les terminent dans les

règles de l'art.

"Il n'y a pas de raison qu'on touche l'argent du contribuable, et qu'on ne travaille pas. Aujourd'hui, les ressources doivent être utilisées avec parcimonie", a indiqué le ministre des Infrastructures.

Dans tous les cas, un cadre de travail devrait rapidement être

mis en place pour recevoir les PME. Lequel regroupera les représentants des ministères de l'Éducation nationale, des Infrastructures, du Budget et de l'Économie. Ensuite, une descente sur le terrain devrait avoir lieu dans les tout prochains jours, pour vérifier l'effectivité des travaux.

Le clin d'œil de

lybek



SEEG : les animateurs du dialogue social bientôt mieux outillés

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

En clôturant, dernièrement, le séminaire de formation sur le dialogue social en entreprise initié à l'endroit des partenaires sociaux et des managers des établissements, le directeur général de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), Alain Patrick Kouma, a pris l'engagement ferme d'améliorer le fonctionnement des outils de promotion du pacte social. D'autant que des préoccupations sur cette problématique commençaient déjà à enfler. Ainsi, la direction générale se propose, dans les tout prochains jours, d'instruire les managers à observer au sein de leurs établissements l'usage des heures de délégation et la tenue des réunions statutaires. En sus de mettre à la disposition des délé-



Délégués du personnel et cadres de la SEEG autour du DG à la clôture de la formation.

gués du personnel des locaux, du mobilier de bureau, les tableaux d'affichage et autres registres de doléances.

Et Alain Patrick Kouma de rassurer : "À travers la promotion de la culture du dialogue social, nous prenons un engagement pour le développement effectif de notre entreprise dont l'institution des délégués du personnel constitue le fondement."

Le DG de la SEEG et son staff managérial sont toutefois

convaincus de ce que l'entreprise ne rayonnera davantage que grâce à l'action concertée et responsable entre ses différents acteurs. Le tout dans le respect démocratique des dispositions légales, réglementaires et conventionnelles.

Entamé mardi 18 août dernier, au centre des métiers Jean Violas, ce séminaire s'est poursuivi dans les directions des régions du Littoral, du Centre sud, du Nord et de l'Est du pays.